



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°74-2023-142

PUBLIÉ LE 22 JUIN 2023

Sommaire

74_DDT_Direction départementale des territoires de Haute-Savoie / Direction

74-2023-06-20-00004 - Arrêté n° DDT-2023-0883 du 20 juin 2023 de
subdélégation de signature du directeur départemental des territoires de la
Haute-Savoie (8 pages)

Page 3

74_DDT_Direction départementale des
territoires de Haute-Savoie

74-2023-06-20-00004

Arrêté n° DDT-2023-0883 du 20 juin 2023 de
subdélégation de signature du directeur
départemental des territoires de la Haute-Savoie



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Le préfet de la Haute-Savoie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Annecy, le **20 JUIN 2023**

Arrêté n° DDT-2023-0883

de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires
de la Haute-Savoie

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et en particulier son article 7 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment ses articles 43 et 44 ;

VU l'arrêté du 20 novembre 2019 du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur, portant nomination de M. Raphaël GUILLET en qualité de directeur départemental adjoint des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2020-081 du 16 décembre 2021 portant organisation du secrétariat général commun de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 10 février 2021, du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur, portant nomination de M. Julien LANGLET en qualité de directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2023-016 du 23 mai 2023 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2023-017 du 23 mai 2023 portant délégation de signature à M. Julien LANGLET, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

ARRETE

Article 1 - Conformément à l'article 2 de l'arrêté n° SGCD/SLI/PAC/2023-17 du 23 mai 2023 donnant délégation de signature à M. Julien LANGLET, directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie, subdélégation de signature est donnée à :

15 rue Henry-Bordeaux
74998 ANNECY cedex 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : sgc-conseil-gestion@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/7

1 - 1 – Pour l'ensemble des décisions mentionnées à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n° SGCD/SLI/PAC/2022-094 du 23 août 2022

M. Raphaël GUILLET, directeur adjoint.

1 - 2 - Pour les affaires visées au chapitre AG – Administration générale :

*** pour l'octroi des congés annuels visés au sous-paragraphe AG 1.1 :**

délégation est donnée aux personnels d'encadrement des services, cellules et unité territoriale.

1 - 3 - Pour les affaires visées au chapitre AJ - Affaires juridiques et contentieuses :

*** pour l'ensemble des décisions (à l'exclusion de AJ 2 et AJ 7) :**

M. Eloïs DIVOL, chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Frédéric CHAPTAL, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Amandine CÉLIÉ, cheffe du service habitat (SH),

*** pour les affaires visées au paragraphe AJ 1 :**

M. Julien PAYN, chef de la cellule juridique et actes d'urbanisme (SAR-CJAU)
Mme Mylène MOLLARD, adjointe au chef de la cellule juridique – contentieux administratif (SAR-CJAU),
M. Mathis ROBINE-LISSANDRE, adjoint au chef de la cellule juridique – contentieux pénal (SAR-CJAU),

*** pour les affaires visées au paragraphe AJ 3 :**

M. Julien PAYN, chef de la cellule juridique et actes d'urbanisme (SAR-CJAU)
Mme Mylène MOLLARD, adjointe au chef de la cellule juridique – contentieux administratif (SAR-CJAU),
M. Mathis ROBINE-LISSANDRE, adjoint au chef de la cellule juridique – contentieux pénal (SAR-CJAU),
Mme Céline BOCQUET, chargée du pré-judiciaire (CJAU),
M. Guillaume FISCHBACH, chargé du contentieux pénal de l'urbanisme (CJAU),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Aurore TUAL, adjointe au chef du service eau environnement (SEE),
Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),
Mme Agnès PATRIARCA, cheffe de la cellule milieux aquatiques et pêche (SEE-CMAP),
M. Timothée MONSAINGEON, chef de la cellule gestion de la ressource en eau (SEE-CGRE),
M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt, chasse (SEE-CMNFC),
M. Olivier FILIPOVIC, chargé de mission forêt (SEE-CMNFC),
M. Sébastien MALAN, chargé de mission réserves naturelles nationales et Natura 2000 (SEE-CMNFC),
Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),
M. Amédée FAVRE, chef de la cellule loup et activités d'élevage (SEA-CLAE),
Mme Géraldine BERNHARD, cheffe de la cellule prévention des risques (SAR-CPR),
Mme Laure FOSSORIER, adjointe à la cheffe du service habitat (SH),
M. Jérôme RAMANZIN, chef de la cellule bâtiment durable (SH-CBD),
M. Alexandre BUTTOUDIN, contrôleur des règles de la construction (CRC) et correspondant bâtiment Etat (SH-CBD),

*** pour les affaires visées au paragraphe AJ 4 :**

M. Julien PAYN, chef de la cellule juridique et actes d'urbanisme (SAR-CJAU)
Mme Mylène MOLLARD, adjointe au chef de la cellule juridique – contentieux administratif (SAR-CJAU),
M. Mathis ROBINE-LISSANDRE, adjoint au chef de la cellule juridique – contentieux pénal (SAR-CJAU),
Mme Céline BOCQUET, chargée du contentieux pénal de l'urbanisme (CJAU),
Mme Nadine SULZER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Aurore TUAL, adjointe au chef du service eau environnement (SEE),
Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),
Mme Agnès PATRIARCA, cheffe de la cellule milieux aquatiques et pêche (SEE-CMAP),
M. Timothée MONSAINGEON, chef de la cellule gestion de la ressource en eau (SEE-CGRE),

M. Amédée FAVRE, chef de la cellule loup et activités d'élevage (SEA-CLAE),
M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt, chasse (SEE-CMNFC),
Mme Géraldine BERNHARD, cheffe de la cellule prévention des risques (SAR-CPR),
M. Eric GUICHON, chef de l'unité territoriale de Thonon (SEE-UT Thonon),
M. Eric LEDEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale de Thonon, chef du pôle lac Léman (SEE-UT Thonon),
Mme Karine LAMBERSENS, cheffe de la cellule lac d'Annecy (SEE-CLA),
M. Stéphane GRAND, adjoint à la cheffe de la cellule lac d'Annecy, référent lac d'Annecy (SEE-CLA),
Mme Laure FOSSORIER, adjointe à la cheffe du service habitat (SH),
M. Jérôme RAMANZIN, chef de la cellule bâtiment durable (SH-CBD),
M. Alexandre BUTTOUDIN, contrôleur des règles de la construction (CRC) et correspondant bâtiment Etat (SH-CBD).

1 - 4 - Pour les affaires visées au chapitre AUR – Aménagement, urbanisme et risques :

*** pour l'ensemble des affaires (à l'exclusion du AUR 2 p) :**

M. Eloïs DIVOL, chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Frédéric CHAPTAL, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Amandine CÉLIÉ, cheffe du service habitat (SH),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe AUR 1 b et aux sous-paragraphes AUR 2 d, AUR 2 e, AUR 2 f, AUR 2 g, AUR 2 h, AUR 2 i, AUR 2 j et AUR 2 k, AUR 3 sauf, en cas d'avis divergent avec le maire, refus concernant les activités économiques et la création de logements, AUR 4 :**

M. Julien PAYN, chef de la cellule juridique et actes d'urbanisme (SAR-CJAU),
Mme Mylène MOLLARD, adjointe au chef de la cellule juridique – contentieux administratif (SAR-CJAU),
M. Mathis ROBINE-LISSANDRE, adjoint au chef de la cellule juridique – contentieux pénal (SAR-CJAU),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe AUR 1 b et aux paragraphes AUR 2 d, AUR 2 e, AUR 2 f, AUR 2 g, AUR 2 h, AUR 2 i, AUR 2 j et AUR 2 k, AUR 3 sauf, en cas d'avis divergent avec le maire, refus concernant les activités économiques et la création de logements, AUR 4,**

dans la limite des compétences territoriales :

M. Eric GUICHON, chef de l'unité territoriale de Thonon (SEE-UT Thonon),
M. Eric LEDEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale de Thonon, chef du pôle lac Léman (SEE-UT Thonon),

*** pour les lettres visées aux sous-paragraphes AUR 2 d, AUR 2 e, AUR 2 f et AUR 2 h :**

les agents dont les noms suivent et dans la limite des compétences territoriales définies ci-après :

- Département de la Haute-Savoie :

M. Joël GIROD, référent application du droit des sols (SAR-CJAU),
Mme Caroline CONSTANTIN, instructrice application du droit des sols (SAR-CJAU),

- Unité territoriale de Thonon (SEE) :

M. Olivier BENEDETTI, instructeur en urbanisme et fiscalité,
M. Jean-Marc DAGAND, instructeur en urbanisme et fiscalité,
M. Maurice PERRIAUD, instructeur en urbanisme et fiscalité,

*** pour les affaires visées au paragraphe AUR 5 :**

Mme Géraldine BERNHARD, cheffe de la cellule prévention des risques (SAR-CJAU).

1 - 5 - Pour les affaires visées au chapitre EE – Eau et environnement :

*** pour l'ensemble des décisions (à l'exclusion des EE 2 d, EE 5 f et EE 12) :**

M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Aurore TUAL, adjointe au chef du service eau environnement (SEE),
Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),
M. Eloïs DIVOL, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour les affaires visées aux paragraphes EE 1 (à l'exclusion de EE 1 g) :**

Mme Agnès PATRIARCA, cheffe de la cellule milieux aquatiques et pêche (SEE-CMAP),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe EE 2 b :**

Mme Agnès PATRIARCA, cheffe de la cellule milieux aquatiques et pêche (SEE-CMAP),
M. Timothée MONSAINGEON, chef de la cellule gestion de la ressource en eau (SEE-CGRE),
Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),

*** pour les affaires visées aux paragraphes EE 3 (à l'exclusion de EE 3 a et EE 3 b), EE 4 (à l'exclusion de EE 4 l, EE 4 m), EE 5 (à l'exclusion de EE 5 c, EE 5 g, EE 5 i), EE 6, EE 7 et EE 9 :**

M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt, chasse (SEE-CMNFC),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe EE 5 n :**

Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),

*** pour les affaires visées au paragraphe EE 8 :**

M. Frédéric CHAPTAL, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Nadine SULZER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
M. Lionel PUPPIS, chef de la cellule déplacements (STEM-CD),

*** pour les affaires visées au paragraphe EE 9 :**

M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Cédric GODEFROY, chargé de mission montagne (SAR),
M. Eric PARIS, chargé de mission changement climatique et montagne.

*** pour les affaires visées au paragraphe EE 10 :**

M. Timothée MONSAINGEON, chef de la cellule gestion de la ressource en eau (SEE-CGRE).

1 - 6 - Pour les affaires visées au chapitre HC – Habitat et construction :

*** pour l'ensemble des décisions :**

Mme Amandine CÉLIÉ, cheffe du service habitat (SH),
Mme Laure FOSSORIER, adjointe à la cheffe du service habitat (SH),
M. Frédéric CHAPTAL, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
M. Eloïs DIVOL, chef du service aménagement, risques (SAR),

*** pour l'ensemble des affaires visées aux paragraphes HC 1 et HC 2 :**

Mme Aude MAGDELENAT, cheffe de la cellule aides habitat public (SH-CAHP),

*** pour les affaires visées au paragraphe HC 2 :**

M. Sylvain THOMAS, chef de la cellule politique de l'habitat et de la ville (SH-CPHV),
Mme Malika EL BAZTA, adjointe au chef de la cellule politique de l'habitat et de la ville (SH-CPHV),

*** pour les affaires visées au paragraphe HC 3 :**

M. Jérôme RAMANZIN, chef de la cellule bâtiment durable (SH-CBD),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe HC 1 f :**

Mme Anne FONTA, cheffe de la cellule intervention habitat privé (SH-CIHP).

1 - 7 - Pour les affaires visées au chapitre EA – Économie agricole :

*** pour l'ensemble des décisions :**

Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Amandine CÉLIÉ, cheffe du service habitat (SH),

*** pour les affaires visées aux sous-paragraphes EA 1 d, EA 1 e, et au paragraphe EA 4 :**

Mme Nathalie DURAND, cheffe de la cellule aides directes de la PAC et contrôles (SEA-CADPC),

*** pour les affaires visées aux paragraphes EA 1, EA 2 et EA 3 :**

M. Antoine MENET, chef de la cellule structures et transition agro-écologique (SEA-CSTA),

*** pour les affaires visées aux sous-paragraphes EA 1 e, EA 1 g et EA 1 h :**

M. Amédée FAVRE, chef de la cellule loup et activités d'élevage (SEA-CLAE).

1 - 8 - Pour les affaires visées au chapitre FE – Gestion des fonds européens :

*** pour l'ensemble des décisions (à l'exclusion du FE 1 b) :**

Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Amandine CÉLIÉ, cheffe du service habitat (SH),
Mme Nathalie DURAND, cheffe de la cellule aides directes de la PAC et contrôles (SEA-CADPC),
M. Antoine MENET, chef de la cellule structures et transition agro-écologique (SEA-CSTA),
M. Amédée FAVRE, chef de la cellule loup et activités d'élevage (SEA-CLAE).

1 - 9 - Pour les affaires visées au chapitre SER – Sécurité - éducation routière :

*** pour l'ensemble des décisions, sauf les décisions de retrait d'agrément des établissements d'enseignement de la conduite automobile :**

M. Frédéric CHAPTAL, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Nadine SULZER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
M. Eloïs DIVOL, chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),
Mme Éléonore RICHARD, cheffe de la cellule éducation routière (STEM-CER),
M. Guillaume DESCHAMPS, adjoint à la cheffe de la cellule éducation routière (STEM-CER) ;

*** pour les affaires visées au paragraphe SER 1 :**

Mme Rachel CHAPUIS, coordinatrice sécurité routière (STEM-CSR),
M. Nicolas RAMELLA-PEZZA, chargé de mission observatoire départemental de la sécurité routière et contrôles automatisés (STEM-CSR).

1 - 10 - Pour les affaires visées au chapitre TC – Transports et contrôles :

*** pour l'ensemble des affaires :**

M. Frédéric CHAPTAL, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Nadine SULZER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
M. Eloïs DIVOL, chef du service aménagement, risques (SAR)
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),

*** pour les affaires visées au paragraphe TC 2**

M. Sylvain CAPERAA NYGREN, chargé de mission gestion de crise, sécurité défense (STEM),
Mme Amandine CÉLIÉ, cheffe du service habitat (SH),
Mme Nathalie DURAND, cheffe de la cellule aides directes de la PAC et contrôles (SEA-CADPC),
M. Amédée FAVRE, chef de la cellule loup et activités d'élevage (SEA-CLAE),
Mme Laure FOSSORIER, adjointe à la cheffe du service habitat (SH),
M. Laurent GEORGE, chef de la cellule milieux naturels, forêt, chasse (SEE-CMNFC),
M. Florent GODET, adjoint au chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Eric GUICHON, chef de l'unité territoriale de Thonon (SEE-UT Thonon),
Mme Aude MAGDELENAT, cheffe de la cellule aides habitat public (SH-CAHP),
Mme Muriel MARIOTTO, animatrice territoriale (SAR-PA),
M. Antoine MENET, chef de la cellule structures et transition agro-écologique (SEA-CSTA),
M. Timothée MONSAINGEON, chef de la cellule gestion de la ressource en eau (SEE-CGRE),
Mme Agnès PATRIARCA, cheffe de la cellule milieux aquatiques et pêche (SEE-CMAP),
M. Julien PAYN, chef de la cellule juridique et actes d'urbanisme (SAR-CJAU),
M. Stéphane RENÉ, animateur territorial (SAR-PA),
Mme Eléonore RICHARD, cheffe de la cellule éducation routière (STEM-CER),
Mme Alice SILIADIN, chargée de mission stratégie lacs,
M. Frédéric TALLOIS, animateur territorial (SAR-PA),
Mme Aurore TUAL, adjointe au chef du service eau environnement (SEE).

*** pour les affaires visées au paragraphe TC 4 :**

M. Sylvain CAPERAA NYGREN, chargé de mission gestion de crise, sécurité défense (STEM),

*** pour les affaires visées au paragraphe TC 6 :**

M. Lionel PUPPIS, chef de la cellule déplacement (STEM-CD),
Mme Cécile LEFEVRE, chargée de la réglementation de la circulation (STEM-CD).

1 - 11 - Pour les affaires visées au chapitre DPF - Domaine public fluvial :

*** pour les affaires visées au paragraphe DPF 1, pour les correspondances relatives aux manifestations nautiques visées au sous-paragraphe DPF 2 a, et pour les affaires visées aux sous-paragraphe DPF 2 b et DPF 2 c :**

Mme Karine LAMBERSENS, cheffe de la cellule lac d'Annecy (SEE-CLA),
M. Stéphane GRAND, adjoint à la cheffe de la cellule lac d'Annecy, référent lac d'Annecy (SEE-CLA),
M. Eric GUICHON, chef de l'unité territoriale de Thonon (SEE-UT Thonon),
M. Eric LEDEZ, adjoint au chef de l'unité territoriale de Thonon, chef du pôle lac Léman (SEE-UT Thonon),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Aurore TUAL, adjointe au chef du service eau environnement (SEE),
M. Eloïs DIVOL, chef du service aménagement, risques (SAR),
Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),

*** pour les affaires visées au sous-paragraphe DPF 1 d.:**

Mme Mélanie BRUNIE, chargée de secteur lac d'Annecy (SEE-CLA),
M. Davide PALMINTERI, chargé de secteur lac Léman (SEE-UT Thonon),
M. Didier PEYROT, chargé de secteur lac Léman (SEE-UT Thonon),

*** pour les affaires visées au paragraphe DPF 1 :**

Mme Anne DUMÉ, chargée de mission politique de l'eau, digues et gestion du DPF non navigable (SEE),
Mme Agnès PATRIARCA, cheffe de la cellule milieux aquatiques et pêche (SEE-CMAP).

1 - 12 - Pour les affaires visées au chapitre RCR – Routes et circulation routière :

*** pour l'ensemble de ces affaires :**

M. Frédéric CHAPTAL, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Nadine SULZER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
M. Eloïs DIVOL, chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA),

*** pour les affaires visées au paragraphe RCR 2 :**

M. Lionel PUPPIS, chef de la cellule déplacements (STEM-CD),
Mme Cécile LEFEVRE, chargée de la réglementation de la circulation (STEM-CD),
Mme Carine ROYAN, chargée d'études (STEM-CD),
M. Matthieu LANOISELEE, chargé d'études (STEM-CD).

1 - 13 – Pour les affaires visées au chapitre EN – Énergie – Aides à l'électrification rurale

*** pour l'ensemble des affaires :**

M. Frédéric CHAPTAL, chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
Mme Nadine SULZER, adjointe au chef du service transition énergétique et mobilités (STEM),
M. Eloïs DIVOL, chef du service aménagement, risques (SAR),
M. Damien ASSADET, chef du service eau, environnement (SEE),
Mme Laurence DENIS, cheffe du service économie agricole (SEA).

Article 2 – Le présent arrêté prend effet le lendemain du jour de sa publication. À compter de cette date, toutes les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

Article 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La saisine de la juridiction administrative peut se faire par voie dématérialisée via le portail « Télérecours » accessible à l'adresse suivante : www.telerecours.fr comprenant l'accès à « Télérecours citoyens ».

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai imparti pour l'introduction d'un recours contentieux, d'un recours administratif (gracieux, hiérarchique) suivant les dispositions des articles L410-1, L411-1, L411-2 et suivants du code des relations entre le public et l'administration. Le silence gardé par l'administration pendant deux mois sur la demande de recours administratif emporte décision implicite de rejet de cette demande (articles L231-4 du code des relations entre le public et l'administration, R421-1, R421-2 et suivants du code de justice administrative).

Article 4 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires,



Julien LANGLET

